

Une plateforme pour géolocaliser les crèches

■ L'ONE lance un outil qui doit permettre de faciliter la vie des parents.

L'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) a présenté vendredi "Premiers pas", nouvelle plateforme permettant de géolocaliser les crèches et de les filtrer selon divers critères comme les tarifs ou les horaires d'ouverture.

"Cet outil facilitera la vie des parents et des futurs parents car il aidera les autorités à prioriser les besoins", a souligné la ministre francophone de l'Enfance, Alda Gréoli (CDH).

La plateforme, accessible à l'adresse my.one.be, propose de chercher une crèche, une accueillante à domicile ou tout type de milieu d'accueil en fonction de critères comme le code postal, les tarifs (structure subventionnée ou non), les horaires d'ouverture, le nombre de puéricultrices, d'enfants ou encore le type d'organisation des âges. Pour chaque milieu d'accueil, le site indique son service d'inscription, son pouvoir organisateur et ses coordonnées.

Le montant précis demandé par jour n'est pas encore renseigné mais ces données et d'autres seront ajoutées progressive-

ment. *"Il s'agit d'une plateforme collaborative, initiée avec les parents et les milieux d'accueil",* a indiqué la responsable du département Accueil de l'ONE, Dominique Fievez.

Son objectif est aussi de simplifier les relations entre l'ONE et les milieux d'accueil ainsi que d'aider les pouvoirs publics à mieux identifier les lieux où le manque de places est le plus criant, a-t-elle ajouté.

"Premiers pas, c'est le nom d'un site internet mais aussi les débuts d'un mouvement plus ample pour faciliter la vie des parents et nous aider à lancer d'autres projets grâce aux données collectées", a ajouté M^{me} Gréoli.

Réaction de la Ligue des familles

Vendredi après-midi, la Ligue des familles a qualifié l'initiative de *"bon premier pas"*. Elle en appelle d'autres. *"La démarche est positive mais insuffisante. Les parents ont besoin d'un outil d'aide à l'inscription où ils encodent une seule fois leur demande et qui les informe ensuite des places disponibles dans les milieux d'accueil et du coût."* (Avec Belga)